

- DOCUMENTATION REQUISE POUR UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE -



(A) PREUVE D'ACTIF ET DE MISE DE FONDS

Achat :

- Relevés des épargnes qui constituent la mise de fonds incluant un historique de trois mois
- Relevé hypothécaire à jour (vente-achat)
- Promesse d'achat et acceptation bancaire (ou preuve de mise de fonds) de l'acheteur (vente-achat)

Refinancement / Renouvellement :

- Relevé hypothécaire à jour

(B) PREUVE DE REVENUS

- Salariés : bulletin de paie le plus récent et lettre de confirmation d'emploi
- Travailleurs autonomes : avis de cotisation fédéral et provincial des deux dernières années, T1 générales complètes et preuves que les impôts sont payés et à jour
- Revenus locatifs : avis de cotisation fédéral et provincial des deux dernières années, T1 générales complètes, preuves que les impôts sont payés et à jour et baux en vigueur

(C) DOCUMENTATION EN LIEN AVEC LA PROPRIÉTÉ

Achat :

- Promesse d'achat signée et acceptée incluant toutes les annexes
- Fiche descriptive de la propriété
- Déclaration du vendeur
- Contrat préliminaire (construction neuve)
- Charges de copropriété (condo)

Refinancement / Renouvellement :

- Relevé hypothécaire à jour
- Acte de prêt hypothécaire
- Preuve d'assurance incendie
- Comptes de taxes municipales et scolaires

N.B. Cette liste n'est pas nécessairement exhaustive. D'autres documents peuvent être requis selon les cas.